

Le, 15 Septembre 1965

NOTE TECHNIQUE

A MM. LES CONCESSIONNAIRES

N° 55-D

Société Anonyme  
**ANDRÉ CITROËN**  
Capital : 302.460.000 Francs

117 à 167, Quai André Citroën  
PARIS XV°

**MÉTHODES RÉPARATIONS**

**CONFIDENTIELLE**  
(Droits de reproduction réservés)

**DS 21 - DS 19 A**

**BREAK 21 - BREAK 19 A**

**Graissage**

Le tableau ci-dessous indique les prescriptions de graissage des véhicules DS et Breaks sortis d'Usine depuis Septembre 1965.

FREQUENCE DE GRAISSAGE	POINTS A GRAISSER	HUILE OU GRAISSE A UTILISER
Tous les 5.000 km.	Graissage des rotules de cardans Vidange du moteur Graissage des rotules de biellette de barre anti-roulis Graissage des paliers de barre anti-roulis	Graisse pour cardans Huile SAE 20 ou 10 W 30  Graisse pour cardans Graisse pour cardans
Tous les 10.000 km.	Graissage du feutre sous rotor d'allumeur Graissage du palier AR. de dynamo Vérification du niveau de la B.V. Echange du filtre à huile moteur Nettoyage du filtre de l'installation hydraulique	Huile de vaseline Huile moteur Huile SAE 90 EP
Tous les 20.000 km.	Graissage des billes de suspension AR. Vidange de la boîte de vitesses	Graisse pour roulements Huile SAE 90 EP
Tous les 30.000 km.	Vidange du réservoir de l'installation hydraulique	Liquide spécial LHS 2

Voir NOTE IMPORTANTE en page 4

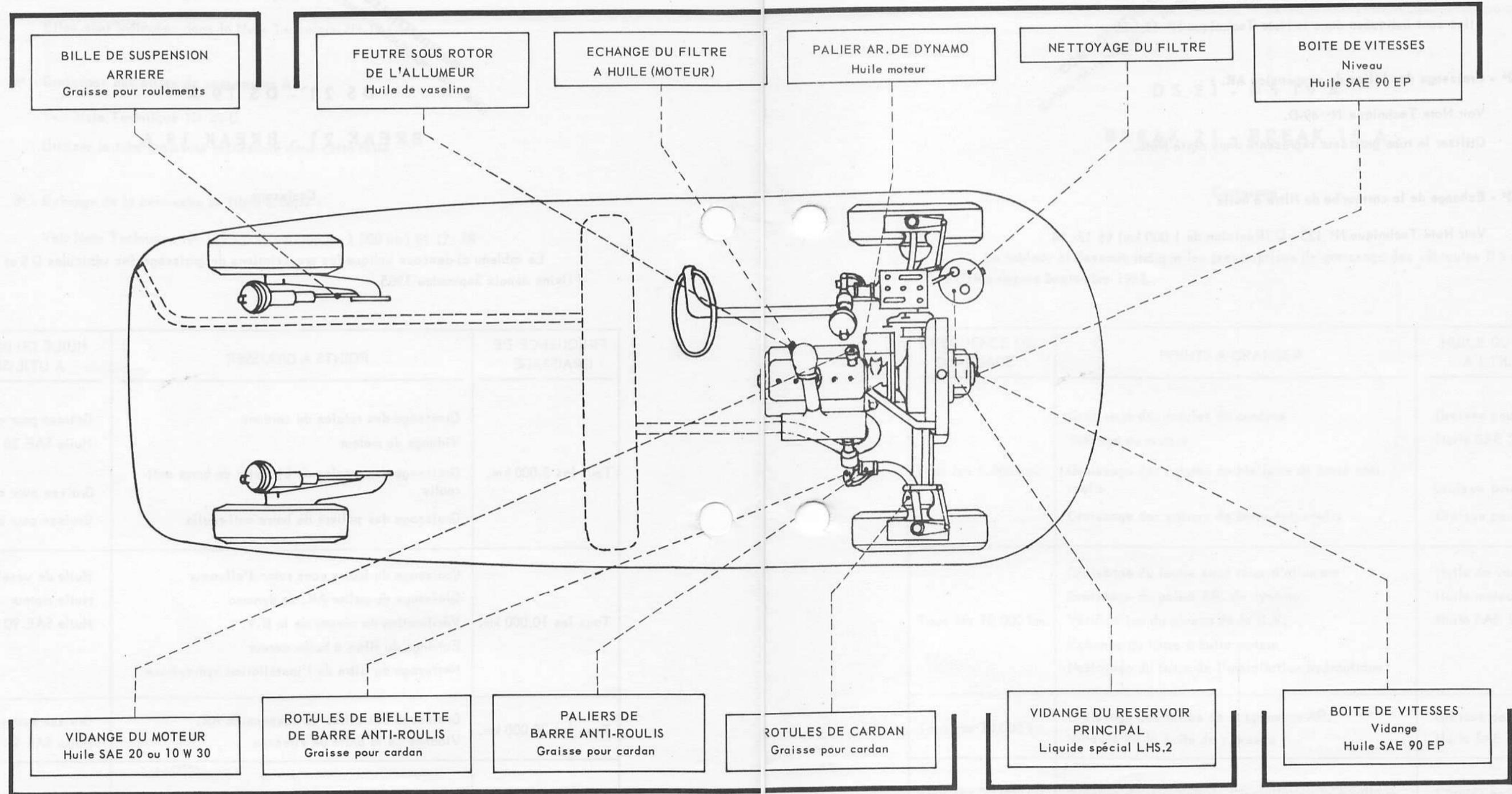
# TABLEAU DE GRAISSAGE

## DS - Break

Sortis depuis septembre 1965

TOUS LES 20000 km

TOUS LES 10000 km



TOUS LES 5000 km

TOUS LES 30000 km TOUS LES 20000 km

## NOTE IMPORTANTE

### 1° - Qualités d'huiles et graisses à employer :

Elles sont indiquées dans la Note Technique N° 18 Gén.

### 2° - Graissage des billes de suspension AR. :

Voir Note Technique N° 49-D.

Utiliser le tube graisseur représenté dans cette Note.

### 3° - Echange de la cartouche de filtre à huile :

Voir Note Technique N° 123 - D (Révision de 1 000 km) §§ 17- 18